

Devoir de mémoire

N° 43

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



JANVIER 2025

Le Mot du Président

Nouvelle année et 21° bougie pour le CSCO !!!

C'est une joie pour les membres du Conseil d'Administration de vous présenter encore une fois nos vœux, nos espoirs, nos joies, nos peines, notre vécu .

Pour notre Collectif se profilent inquiétude et tensions, témoins d'une atmosphère internationale, nationale et locale altérées par une perturbation généralisée génératrice d'instabilité et d'inquiétude.

Nous portons en nous le poids de fardeaux liés à l'âge, à notre déracinement toujours douloureux, à ces pathologies médicales ou chirurgicales qui nous minent à petit feu, à ce découragement qui parfois nous envahit, à la peine engendrée par la perte d'un ami, d'une connaissance, d'un lieu, d'un pan de souvenir ravivés par une photo de plus en plus jaunie, la découverte d'un bâtiment de notre « là-bas » dégradé, et, peut être aussi à la crainte d'un demain que nous aurions souhaité plus éclatant, plus heureux, plus souriant ... comme disait Camus: « **Là où il n'y a pas d'espoir nous devons l'inventer** »

Des autocrates assoiffés de pouvoir, de domination, de paraître, tentent de détruire progressivement l'ESPOIR d'horizons radieux ;

Ne pouvant agir directement sur nos nécropoles nous avons le cœur serré, le souffle court, la rage bouillonnante dans nos artères

Faut-il alors jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Certainement pas : échangeons la Joie, échangeons l'Espoir, échangeons les Projets, ne cédon pas à la morbidité ni à la désespérance

Le Pape François a eu récemment une phrase remarquable, applicable à l'humanité tout entière croyants, agnostiques ou athées de toutes races et ethnies et même de toutes religions et alors tentons de faire nôtres ces quelques mots : « REGARDONS LE PASSE AVEC RECONNAISSANCE, VIVONS LE PRESENT AVEC PASSION, ET EMBRASSONS L'AVENIR AVEC ESPERANCE »

Jetons à la mer nos oripeaux de souffrance et de rancœur, endossons notre Espoir et notre Confiance dans notre Amitié, notre Espérance et notre Foi dans ce qui nous unit : LE CSCO d'hier, aujourd'hui et demain

RENDEZ VOUS à AIX le 6 MARS pour notre ASSEMBLEE GENERALE

ABRAZOS

Jean -Jacques LION

REUNION MINISTERIELLE AVEC LES ASSOCIATIONS DE RAPATRIÉS

La réunion a bien eu lieu sous la présidence d'Emmanuel Yborra, Directeur de cabinet du Ministre Jean-Louis Thieriot, assisté de Mme Zenaïde Romaneix, conseillère culture, patrimoine, archives au cabinet du ministre.

Très bon accueil de Mr. Yborra, très sensible à nos préoccupations. Fils et petit-fils de pieds-noirs, Saint-Cyrien, période de sept ans dans l'armée (para) puis sous-préfet, il a déclaré nous comprendre et bien connaître personnellement notre histoire. Il portera nos messages en espérant que tout cela ne sera pas perdu avec le nouveau gouvernement.

Du côté des associations présentes : Mme Colette Ducos Ader (GFRDA), Jean-Félix Vallat (MAFA), Martine Ivara (CDHA), Nicole Ferrandis (26 mars et ANFANOMA), Jacques Saurel (GAMT), G. Jouve (CSCO). Yves Sainsot (ANFANOMA), absent excusé, représenté par N. Ferrandis.

Un compte rendu officiel de la réunion nous sera adressé dans les prochains jours, mais je peux vous indiquer les principaux éléments de la discussion.

L'objet de la réunion portait sur les archives des rapatriés, leur accès et leur conservation.

Ces archives sont actuellement en dépôt chez un tiers archiveur et le souhait des associations est qu'elles soient regroupées dans un même site et facilement accessibles.

Les difficultés d'accès ont été soulignées notamment par Mme Ducos Ader et Jean-Félix Vallat dans le cadre de leur projet "graines de mémoire" (site ouvert en juillet) : sur 20 demandes de dossiers, deux seulement ont été satisfaites. De plus, il faut passer par l'intermédiaire de l'ONAC. J-J Jordi qui avait fait un rapport sur le grand intérêt historique de ces archives est prêt à reprendre ce dossier pour le faire avancer (il collabore avec Le GFRDA et la MAFA dans la recherche et la consultation des dossiers).

Mme Romaneix rappelle que ces archives sont des archives publiques et que l'Etat en délègue la conservation à un tiers archiveur, l'ONAC étant le seul à pouvoir demander l'accès à ces archives en sa qualité de correspondant reconnu par l'Etat. A sa connaissance, la relation est bonne entre l'ONAC et le tiers archiveur et elle s'étonne des difficultés rencontrées par les associations et les historiens. Mme Romaneix indique que depuis 2022 les archives (ANIFOM et Service central des rapatriés) ont été regroupées chez un seul tiers archiveur, traitées pour être conservées dans les meilleures conditions, et les outils d'accès aux dossiers ont été numérisés. Un gros travail a été fait. Toujours en 2002, une réunion interministérielle en avait attribué la responsabilité au ministère des armées, la gestion à l'ONAC, le SHD de Vincennes ayant vocation à les accueillir.

Mr. Yborra précise que le schéma directeur immobilier du SHD est en cours d'étude et devrait déboucher début 2025 pour une prise de décision. Il souligne que ce problème d'hébergement concerne l'ensemble des archives de l'armée (70kms) auxquelles il faut ajouter les archives des rapatriés. Ce sont des archives toujours vivantes et utiles à l'administration.

Sur la proposition de déplacer l'hébergement en province (Brest, Toulon), il est répondu qu'elles doivent rester proches de Paris, car l'état-major y est installé.

La question de la dissociation des archives des rapatriés, archives civiles, des archives militaires est posée, la ville d'Aix s'étant déclarée intéressée par l'hébergement de ces archives qui viendrait compléter celles détenues par les ANOM et le CDHA (J.Saurel). Cela poserait le problème du rattachement de ces archives (G. Jouve) qui est selon Mme Romaneix un problème politique : ces archives relèvent du statut contraignant d'archives publiques, produites par l'Etat, qui ne peuvent être confiées à des collectivités territoriales.

L'ensemble des participants estime que le Ministère des Armées est le seul à porter véritablement la mémoire des pieds-noirs.

Conclusion : prévoir une réunion de travail sur le sujet fin janvier avec les associations présentes, l'ONAC et deux historiens (J-J Jordi, Jean Monneret).

En marge ont été évoqués la demande de création d'une banque ADN pour les descendants des personnes disparues, civiles ou militaires, l'état civil resté en Algérie non numérisé (2/5), la conservation des cimetières (rapport Duhau).

Gérard JOUVE

Cimetière de Tamashouet :

Les travaux ont commencé par le carré 2 et l'opération va continuer jusqu'à ce que l'ensemble des carrés soient totalement réhabilités.

Première phase : pose d'une nouvelle bordure sur tout le périmètre du carré. Quelques photos concernant la réfection du carré 2 qui se poursuit comme prévue.

Une opération de transfert de restes mortels de 11 défunts qui étaient inhumés dans les carés 16 et 44 a été réalisé . Ces derniers reposent à nouveau en paix dans leur caveau familial dans le carré 9.



Cimetière de Beni-Saf

À la suite des nouvelles dégradations au cimetière de Beni-Saf commises au deuxième trimestre 2024, et aux engagements pris par le président de l'APC de Beni-Saf lors d'un entretien téléphonique, un service de gardiennage a été mis en place par la commune. L'accès au cimetière est désormais contrôlé. Le projet de rehaussement des murs du fond et des murs latéraux de la porte d'entrée a été approuvé par l'APC de Béni-Saf. Cependant les travaux sont en attente de l'accord de financement.

Pour ce qui concerne le CSCO, un devis de travaux pour remise en état des tombes dégradées et pour nettoyage/débroussaillage du cimetière a été approuvé. Ces travaux seront réalisés à partir de début janvier 2025.

Norbert MUNOZ

Cimetière de Saïda :

Suite au départ de M le Consul Andrès, nous n'avons plus de contact sur place. De ce fait nous ne pouvons mettre à jour la promesse qu'il avait faite en avril 2024, d'intervenir en demandant un devis car il estimait que si le cimetière était en bon état il fallait néanmoins faire quelques réparations. Ces travaux portaient sur 3 demandes: la réfection des murs du fond et du côté vers l'hôpital Médégri, l'étanchéité du Mausolée dans lequel ont été transférés 10 cimetières des alentours et qui prend l'eau, ainsi que la consolidation du portail d'entrée. Je pense qu'il va être difficile

voire impossible de faire réaliser ces projets, compte tenu de la situation politique du moment, ni le maire , ni le chef de la daïra ni le wali sont accessibles.

Jean-Pierre VICENTE

Dépôt de gerbe le 1 Novembre 2024 par le CSCO



JOURNEE du 5 DECEMBRE 2024

Cérémonie du souvenir en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie au mémorial de Bron.

En présence des autorités civiles et militaires du représentant des anciens combattants ainsi que de Madame Fatma KEFIF et les représentants du CATM.

Constatation de la présence de moins en moins d'anciens combattants ainsi que seulement 41 drapeaux.

Outre la lecture des messages en souvenir du 26 mars 1962 à Alger et du massacre du 5 juillet 1962 à Oran, Madame Fatma KEFIF a lu un message rendant hommage aux Harkis.

L'ensemble accompagné par la Sonnerie aux Morts, la Marseillaise ainsi que le Chant des Africains.

Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires puis salutation à l'ensembles des portes drapeaux.

Michel Gonnard et Jean Paul GRAU.



Des nouvelles de notre Ami et Ancien Président Antoine Candela:

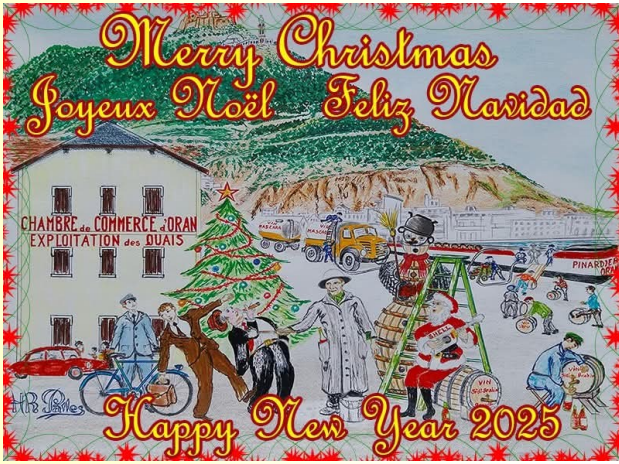
Les dernières nouvelles sont bonnes. Un groupe d'amis lui a rendu visite peu avant Noël, à la maison de retraite où il réside, et a partagé un moment amical et cordial.

Nous lui souhaitons une bonne Année et une très bonne santé.

Claude Blévin:

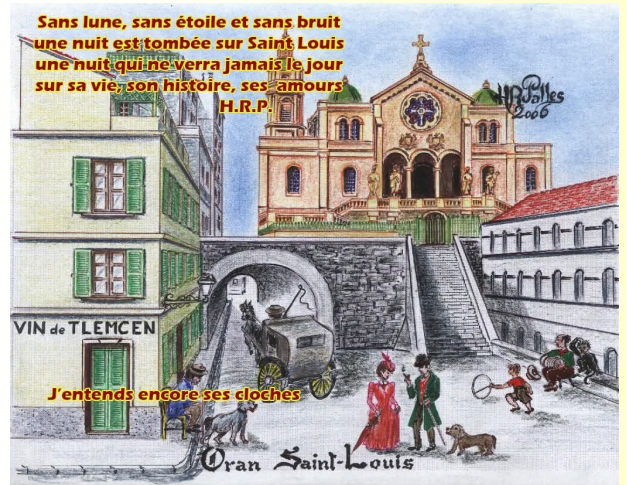
Premier conseiller Ambassade de France à Addis Abeba, université de Rennes , Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Addis Abeba Ethiopia, a été nommé Consul général de France à Oran.





Notre ami a toujours le pinceau agile

Peintures Henri Palles



Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



Adresse postale : c/o J.J. Lion - 1324 vieille route de Grasse – 83300 Draguignan

Email : cscoadherents2@gmail.com - Site : <http://csco.e-monsite.com>

BULLETIN D'ADHESION – ANNEE 2025

NOM et Prénom

Date et Lieu de Naissance

Adresse

Tél. portable E-mail

Nouvel abonnement Renouvellement cotisation € 25 (chèque)

Don Montant

Date Signature

COMITE de REDACTION

Jean-Paul GRAU
 Marie Pierre NOURRY
 Nicole BOTELLA
 Gérard JOUVE

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie

SIEGE

1324 Vieille route de Grasse
 83300 Draguignan

E-mail: csonational@orange.fr
cscoadherents2@gmail.com

SITE : csco.e-monsite.com

PERMANENCES

Aix-en-Provence	06 11 88 21 08
Draguignan	06 11 50 28 35
Lyon	06 09 77 51 52
Nice	06 68 02 41 75
Nîmes	06 09 58 30 96
Menton	06 83 04 94 04
Paris	06 16 98 70 58